

EN BREF

- **5 mars** – Assurance : à l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'[EIOPA](#) lance l'initiative "Women in insurance" pour mettre en avant des profils de femmes travaillant dans le secteur de l'assurance.
- **8 mars** – Piratage : l'autorité bancaire européenne (EBA) a indiqué avoir été victime d'une [cyberattaque](#) via l'outil de messagerie électronique Exchange. Toutefois l'EBA se veut rassurante et assure que "l'infrastructure [...] a été sécurisée, et [...] qu'aucune extraction de donnée n'a été réalisée".
- **11 mars** – Covid-19 : un an après le premier confinement, le [CAC40](#) retrouve son niveau d'avant crise. Jeudi 11 mars, l'indice a franchi la barre des 6 000 points.
- **18 mars** - Assurance chômage : dans son [rapport public annuel 2021](#), la Cour des comptes préconise une reprise par l'Etat d'une partie de la dette de l'assurance chômage, qui accuse un déficit de 17,4 Md€ en 2020 pour une dette de 54 Md€. Elle note notamment que "le niveau de dette dépasse largement les capacités de désendettement du régime par ses propres excédents".
- **22 mars** – Santé : un [dispositif](#) initié par la Fédération Française de l'Assurance, la Mutualité Française et les Institutions de prévoyance va permettre de prendre en charge les consultations de psychologues pour les assurés bénéficiaires d'une couverture complémentaire santé. Cette prise en charge sera limitée à 60€ par consultation et quatre consultations par an.
- **26 mars** – Epargne : le gouvernement engage [une consultation](#) sur le label Investissement Socialement Responsable (ISR). Ce label est décerné aux fonds d'investissement respectant des critères de respect de l'environnement, de bien-être des salariés et de bonne gouvernance. En 2021, ce sont 618 fonds labellisés représentant 469 Md€ d'encours.

Année 2020 : forte hausse des prestations prévoyance et décollecte massive pour l'assurance vie

Florence Lustman, présidente de la Fédération française de l'assurance (FFA) a pris la parole le 24 mars dernier lors d'une [conférence de presse](#) pour dresser le bilan de l'année 2020. Les chiffres de la FFA (qui regroupe près de 90% du marché de l'assurance en France) font état, en prenant en compte la taxe Covid, d'une augmentation de la charge particulièrement forte dans le secteur de la santé – prévoyance à 19,8 Md€ (+4,4%) au regard de la progression des cotisations qui s'établissent à 25,2 Md€ (+1,8%).

- Pour la prévoyance, la forte augmentation des prestations de 8,2 Md€ en 2019 à 8,9 Md€ en 2020 s'explique par la hausse très importante des arrêts de travail (+20%);
- Pour la santé, les prestations diminuent de 10,7 Md€ à 9,9 Md€. La contribution exceptionnelle Covid est quant à elle estimée à 1 Md€ au titre de 2020.

Concernant l'assurance vie, il est fait état d'une décollecte nette de 6,5 Md€ en 2020, quand bien même l'épargne financière des français a fait un bond de 67 Md€ en 2019 à 180 Md€ en 2020. A noter que cette baisse recouvre deux phénomènes opposés, une décollecte massive de -

25 Md€ sur les contrats euros et une collecte de plus de 18 Md€ sur les unités de compte.

Enfin, pour l'assurance de biens et responsabilité, la situation est contrastée selon les branches. Les prestations baissent de 7% pour l'automobile, de 3% pour les dommages aux biens des particuliers mais augmentent de 15% pour les autres branches (principalement sur les dommages aux biens des professionnels, +54%). Au total, 43 Md€ de prestations ont été versées au titre de 2020. Les cotisations sur l'ensemble du secteur s'établissent à 59 Md€.

Assurance chômage : entrée partielle de la réforme au 1^{er} juillet 2021

Après avoir été repoussée au printemps 2020, la réforme de l'assurance chômage devrait entrer partiellement en vigueur au 1^{er} juillet 2021. Dans [un document](#) présenté mercredi 24 mars aux membres de son bureau, l'Unédic prévoit une baisse des indemnités chômage pour 1,15 million de demandeurs d'emploi la première année suivant l'adoption de la réforme et du nouveau mode de calcul du salaire journalier de référence (SJR).

En moyenne, le montant mensuel de la prestation serait réduit de 17%, soit une économie annuelle d'un milliard d'euros.

RÉFÉRENCES

- [Les chiffres de l'assurance en 2020](#)
- [Etude d'impact de la réforme de l'assurance chômage](#)